

Ô toi qui prétend que la pratique du Siwak fait parti des épluchures dans la religion ! Saches que certains actes faciles à accomplir qui te paraissent légers peuvent peser lourd sur la balance. Ô toi qui néglige une parti de la Sounnah ! Saches que ce simple morceau de bois peut te ramener la satisfaction d'Allah, car d'après 'Aïcha, le Prophète-prières et bénédiction d'Allah sur lui- a dit :

« ***Le Siwak (le fait de se frotter les dents avec le Siwak) purifie la bouche et satisfait le Seigneur*** ».

Hadith Sahih rapporté par ibn Khouzeïma dans Sahih Sounan an-Nassaï (Hadith n°1202 dans Riyad as Salihine)

Le verset de l'épreuve

Ô Toi ! qui dénigre la Sounnah de ton Prophète bien aimé comment peut tu prétendre aimer Allah alors qu'Allah a dit :

قُلْ إِن كُنتُمْ تُحِبُّونَ ٱللَّهَ فَٱتَّبِعُونِى يُحْبِبْكُمُ ٱللَّهُ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ ۗ

(Traduction relative et approchée) : "***Dis : « Si vous aimez réellement Allah, Suivez moi et Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés »***" S3 V31

Certains savants ont nommé ce verset : ***le verset de l'épreuve.***
En effet Allah a éprouvé un peuple qui prétendait aimer Allah. Ils disaient : « Nous aimons Allah ! », Mais ceci est une prétention facile, au prétendant d'apporter une preuve !

Alors Allah a dit au Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-*de dire : *"...**suivez moi**..."*
(c'est à dire suivez le Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-*). Ceci est une condition car celui qui prétend aimer Allah mais qui ne suit pas le Messager d'Allah *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* n'est pas véridique, mais c'est plutôt un menteur, car parmi les signes de l'amour que les serviteurs portent envers leur Seigneur, il y a le fait de suivre le Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* . Et saches que plus tu t'éloigneras du chemin du Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* et moins Allah t'aimera car quel est le but du suivi du Prophète *(Prières et Bénédiction d'Allah sur lui)* ?

On le trouve dans le même verset : *"...**Allah vous aimera**..."* Et voilà la récompense, voilà le grand succès ! Car si tu prétends aimer Allah, saches alors qu'Allah ne t'aimera pas tant que tu ne feras pas ce qu'Il aime et Le satisfait. Car le plus important ce n'est pas que toi tu aimes Allah, mais le plus important c'est que tu sois aimé d'Allah. Nous demandons à Allah de nous compter parmi ses bien-aimés. Voilà quel doit être notre but !

Et lorsqu'Allah aime une personne Il lui facilite ses affaires dans sa vie et dans sa religion, comme il est rapporté dans le Hadith :
« Quand Allah Le Très Haut aime un de Ses serviteurs, il appelle Jibril et lui dit : « J'aime untel. Aime le donc à ton tour ! » Jibril l'aime alors et crie aux Habitants du ciel : « Allah aime untel. Aimez-le donc vous aussi ! ». Il devient ainsi aimé des gens du ciel et on le rend aimé sur terre.» Rapporté par Mouslim

Les gens finiront donc par aimer cette personne, ils l'accepteront, et il deviendra alors un guide pour eux. Par conséquent notre objectif doit être l'amour d'Allah, mais ceci est un but pour des gens qui suivent le Messager d'Allah *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* , un but pour des gens qui aiment le Messager d'Allah *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* .

Les Mérites du Siwak

C'est un morceau de bois d'Araq avec lequel ont se frotte les dents ou bien le fait de se frictionner les dents avec un morceau de bois d'Araq, afin de les blanchir et de les nettoyer. Et aussi afin de purifier la bouche et d'obtenir une récompense, et ceci fait partie des *Sounan* des ablutions. Il ramène des bienfaits tels que la propreté, l'hygiène, le fait de purifier l'haleine de la bouche, il permet d'obtenir une récompense, de suivre le Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-*et de satisfaire Allah.

Le Siwak est **recommandé (moustahab) dans tous les cas**
et il est très recommandés (Mou-akkada) dans les cas suivant
et cela est confirmé par les paroles du Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* :

- Lors des ablutions :

D'après abou Houreyra, le Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* a dit :
« ***Si je ne craignais pas de trop charger ma communauté je leur ordonnerais le Siwak avec les ablutions*** ».
Parmi les bienfaits de ce Hadith Cheikh 'Abdallah ibn 'Abde-r-Rahman ibn Salih Aal Bassaam rappelle une règle d'une grande importance :

« Le fait de repousser un mal, prime sur le fait d'apporter un bien »

En effet si le Siwak avait été une obligation pour la communauté, ceux qui l'auraient délaissé auraient délaissé une obligation légiférée ce qui constitue un péché en Islam et par conséquent celui qui l'aurait pratiqué mériterait une récompense alors que celui qui le délaisse mériterait un châtiment. Or le Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* n'a pas rendu cette action obligatoire et ceci par compassion envers sa communauté. Il en reste que le mérite du Siwak est très grand à tel point que son mérite, en ce qui concerne la récompense, atteint le degré d'une obligation. Car si l'action en elle-même n'a pas été rendu obligatoire, sa valeur n'a pas baissé pour autant.

…Le Siwak sert à parfaire les adorations…

-Lors de la prière:

D'après abou Houreyra, le Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* a dit :
« ***Si je ne craignais pas de trop charger ma communauté je leur ordonnerais le Siwak avant chaque prière*** ».

Ibn Daquiq al'Id dit : *« **...Il nous a été ordonné en toute circonstance parmi les situations qui nous rapprochent d'Allah afin de parfaire et de purifier et pour parfaire notre adoration** »*.

Et il dit aussi : *« **Certes ce commandement concerne l'ange qui subit les mauvaises odeurs** »*.

Et ceci est proche du Hadith de Djabir rapporté par Mouslim :
« ***Celui qui mange de l'ail, de l'oignon ou du poireau qu'il ne s'approche de nos mosquées, certes les anges subissent ce que les Enfants d'Adam subissent*** ».

...Le Siwak purifie l'haleine de la bouche...

-Lors de la lecture du Coran:

D'après 'Ali : « Il (le Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-*) nous a ordonné le Siwak et a dit :

« ***Certes l'adorateur, lorsqu'il se lève pour prier, un ange vient a lui et se tient derrière lui il écoute [la récitation] du Coran tout en se rapprochant. Puis il ne cesse d'écouter et de se rapprocher jusqu'à se que sa bouche se pose sur sa bouche. Et il ne lit pas une lettre sans qu'elle ne soit (à l'intérieur de) l'ange*** ».

***-Lors des prières de la Nuit* (at-Tahajoud):**
D'après Houdheyfa :
« ***Lorsque le Messager d'Allah se levait pour le Tahajoud, il se frottait les dents avec le Siwak*** ».

Et de ce Hadith 'AbdAllah ibn 'Abde-r-Rahman ibn Salih Aal Bassaam conclut : Qu'il a été légiféré après le sommeil de la nuit, et parmi les défauts du sommeil il y a le fait qu'il a tendance a altérer l'haleine de la bouche. Et le Siwak est l'instrument qui permet de l'assainir.

-En rentrant à la maison :
D'après Mouqadam ibn Sarih, d'après son Père, il a dit :
« J'ai demandé a Aïcha : « Quelle était la première chose que faisait le Prophète(-prières et bénédiction d'Allah sur lui-) en entrant chez lui ? ».
Elle dit : « [il se frottait les dents] avec le Siwak ».

…Le Siwak fait parti du bon comportement…

Allah a dit:

لَّقَدْ كَانَ لَكُمْ فِى رَسُولِ ٱللَّهِ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ لِّمَن كَانَ يَرْجُوا ٱللَّهَ وَٱلْيَوْمَ
ٱلْأَخِرَ

(Traduction relative et approchée) : "***Vous avez effectivement dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au jour dernier...***" S33 V21

De ce verset, on peut tirer deux règles fondamentales :
- La première c'est que tous les actes du Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* sont hassan (bon).
- La deuxième c'est qu'il nous est ordonné d'imiter le comportement du Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-*

Le dénigrement de la Sounnah

Ô Mon frère en Islam, toi qui recherche la réussite dans ce monde et dans l'au-delà ! Ne rejette pas une Sounnah du Prophète*-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* , ou pire ne la prend pas en aversion et ne t'en moque pas comme cela c'est répandue ce siècle chez des ignorants qui ont délaissé l'exemple du Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* pour suivre leurs passions et des fondements innovés et saches que la moquerie ne fait pas partie du comportement du musulman.

Ô Toi ! qui ne cesse de dire : « *Ce **n'**est **qu'**une Sounnah !* », saches qu'Allah a dit :

فَلْيَحْذَرِ ٱلَّذِينَ يُخَالِفُونَ عَنْ أَمْرِهِۦٓ أَن تُصِيبَهُمْ فِتْنَةٌ أَوْ يُصِيبَهُمْ عَذَابٌ
أَلِيمٌ

(Traduction relative et approchée) : "*...Que ceux donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une tentation ne les atteigne ou que ne les atteigne un châtiment douloureux.*" S24V63

Quand on a interrogé l'imam Ahmad au sujet de ce verset, il a répondu :
« Est-ce que tu veux savoir ce qu'est la « tentation (fitna) » ? La tentation c'est l'association (shirk). Et peut-être qu'à force de revenir sur sa parole (la parole du Prophète -Prière et Bénédiction d'Allah sur lui-) s'installe peu à peu dans ton cœur un égarement et tu seras perdu ».

Et Cheikh Salih al Fawzan dit dans son livre « Kitab at-Tawhid » que la moquerie dans la religion est une apostasie et qu'elle fait sortir complètement de la religion.

Allah dit :

قُلْ أَبِٱللَّهِ وَءَايَٰتِهِۦ وَرَسُولِهِۦ
كُنتُمْ تَسْتَهْزِءُونَ ﴿٦٥﴾ لَا تَعْتَذِرُوا۟ قَدْ كَفَرْتُم بَعْدَ إِيمَٰنِكُمْ

(Traduction relative et approchée) " ***Dis : « Est-ce d'Allah, de Ses versets, et de Son Messager que vous vous moquiez ? » Ne vous excusez pas ; Vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru.*" *S9 V65 & 66***

Et il dit que la moquerie est de deux genres :

La Moquerie ouverte : Comme un homme parmi les hypocrites qui dirait : « *Je pense que ces lecteurs du Coran ne sont que des gens qui cherchent à assouvir leur faim, à forger des mensonges et lors des batailles ils se sauvent plein de peur* », ou « *...Votre religion n'est pas de ce siècle », ...*

La Moquerie cachée : Comme celui qui surnomme celui qui appelle au Tawhid et interdit l'adoration des tombes, le « *Wahhabi* » et se moque de celui qui s'accroche fermement à la Sounnah et invente des expressions comme « *la religion n'est pas dans les poils* » se moquant ainsi de celui qui laisse pousser sa barbe ou bien « *ceci fait parti des épluchures de la religion* » ... Et c'est une mer sans limite, comme le clin d'œil, tirer la langue, un signe de la main ou du bras lors de la lecture du livre d'Allah et de la Sounnah du Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui- ...*

Et à ceux qui ne cessent de se moquer de leurs frères lorsqu'ils se frottent les dents avec un Siwak et qui les interpellent en disant : *« Mais que fais-tu dehors avec ta brosse à dent ! »* ou ceux qui pensent que la pratique du Siwak est dépassée et que de nos jours il vaut mieux utiliser la brosse à dent en pensant que celle-ci est meilleure, nous leur répondons :

1. La pratique du Siwak est une adoration ('ibadat) tandis que le fait d'utiliser la brosse à dent fait parti des choses de la vie courante ('adat).

2. La brosse à dent ne rentre pas dans le Hadith : ***« …on obtient la satisfaction de son Seigneur. »*** car ceci est spécifique au Siwak. Prétendre que ceci est valable aussi pour la brosse à dent, ce serait mentir sur Allah et Son Prophète car les preuves sont venues pour le Siwak non pas pour la brosse à dent.

3. La brosse à dent ne s'utilise qu'après les repas alors que le Siwak s'utilise à tout moment, comme quand on rentre ou sort de chez soi, au moment des ablutions, avant la Salat, quand on lit le Coran…

4. Le Siwak nettoie les dents et purifie l'haleine et donne une bonne odeur que les anges aiment comme il est rapporté dans le Hadith précédemment. Alors que la brosse à dent utilisée seule n'a pas un grand intérêt, il lui faut dans ce cas le

dentifrice et aucun Hadith ne prouve que l'odeur du dentifrice est agréé par Allah et par Ses anges.

5. Le Siwak est pratique d'utilisation, il se met dans la poche et à tout moment on peut le sortir pour l'utiliser, alors que la brosse à dent et le dentifrice ne suffisent pas, dans ce cas il faut trouver de l'eau et l'eau on ne peut pas toujours l'avoir à sa disposition.

6. Le Siwak est une chose fortement recommandé par les faits et les dires du Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* qui ne sont qu'une révélation d'Allah, comme dit Allah dans le Coran :

وَمَا يَنطِقُ عَنِ ٱلْهَوَىٰٓ ﴿٣﴾ إِنْ هُوَ إِلَّا وَحْىٌ يُوحَىٰ

Traduction relative et approchée : ***"Il ne prononce rien sous l'effet de la passion, ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée."*** *S53V3-4*

Pour conclure, nous rappelons que le modernisme, c'est dans la vie mondaine alors que dans la religion il faut suivre la Sounnah d'après les preuves authentiques et ne pas innover car cela revient à dire que l'on connaît mieux que le Prophète *-prières et bénédiction d'Allah sur lui-* et ceci amène à la mécréance. Mais tout ce que l'on vient de voir ne veut pas dire pour autant que la brosse à dent et le dentifrice sont interdits, seulement ils font parti de la vie mondaine.

Nous appelons tous les frères et toutes les sœurs à ne pas délaisser cette Sounah ainsi que les autres, mais à les pratiquer dans la mesure du possible et sachez qu'Allah a dit dans le Coran :



فَخُذُوهُ وَمَا نَهَىٰكُمْ عَنْهُ فَٱنتَهُوا۟ ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۖ

Traduction relative et approchée : ***"…Ce que le Messager vous donne prenez-le, et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en…"*** S59 V7

Al Wadjiz de 'Abdel 'Adhim ibn Badaoui
Charh Ryad as Salihine de Mouhammed ibn Salih el 'Otheïmine
Tayssiroul 'Allam charhou 'Oumadatil-Ahkam de 'Abdallah ibn 'Abde-r-Rahman ibn Salih Aal Bassaam
Charh Oussoul ath-Thalatha de Mouhammed ibn Salih el 'Otheïmine
Kitabou at Tawhid du Cheikh Salih al Fawzan

Abou 'Abde-r-Rahman Nabil al Firansy & Oummou 'Abde-r-Rahman

...Les Bida'a du Hadj